



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Séance du 6 janvier 2025 (visioconférence)

Présents :

Gilles Erb, Président

Carine Bloch, Adrien Dodu, Marie Francisco, Fabrice Kosiak, Cécile Léonard, Emmanuel Marzin, Jean-Michel Poulat, Isabelle Wegel et Elodie Wey, Membres

Assistent :

Vincent Blanchard, Christophe Porte et Vuthny Savan, Elus fédéraux

Magali Andrier, Directrice générale

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

Excusé : Néant

Début à 19h00 en visioconférence.

Point 1 – Informations du Président

En préambule, le Président souhaite la bienvenue à tous les membres du bureau exécutif et présente ses meilleurs vœux 2025 de succès, de bonheur et de belles perspectives pour la FFTT et le tennis de table en général.

Il transmet ensuite quatre informations générales :

1. Tristesse d'apprendre le récent décès du Président du CD TT du Loiret en exercice, M. Jean-Luc Pacaud : un bénévole engagé, exemplaire et très humain. Une pensée lui est adressée ainsi qu'à tous ses proches. En son hommage, une gerbe a été commandée par les services de la FFTT ;
2. Les cartes de vœux du Président aux différents partenaires et institutionnels ont été signées et seront expédiées cette semaine ;
3. Séminaire de début mandature : il se déroulera au siège de la FFTT du vendredi 24 janvier 2025 à 18h et se clôturera le samedi 25 janvier 2025 à 17h. Les objectifs sont multiples : apprendre à mieux se connaître, fixer les règles de fonctionnement et la feuille de route 2025. Il réunira les élus du bureau élargi et les directeurs des pôles. Florence Rodet, du cabinet Pur Conseil, sera chargée de l'animer.

4. Rendez-vous prévus le 21 janvier 2025 avec l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Enfin, le Président rencontrera les cadres techniques et les salariés du siège ce mardi 7 janvier 2025 afin de présenter le projet fédéral.

Point 2 – Informations du DTN

Jean-Nicolas Barelier revient sur le contexte national impulsé par l'Etat français qui déploie la politique sportive sous tutelle du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative. Deux outils : subventions et mise à disposition de cadres techniques sportifs (CTS) qui œuvrent pour le projet fédéral de ladite Fédération à laquelle ils sont rattachés.

Quelques chiffres clés : schématiquement 2500 agents dont 1500 CTS qui sont déployés sur l'ensemble des Fédérations Sportives Françaises. A la FFTT, nous en disposons 31. Chacun d'entre eux dispose d'une lettre de missions. Ils sont rattachés hiérarchiquement au DTN.

Il présente ensuite l'organigramme. Spécificité à la FFTT, la Directrice générale, Magali Andrier, est, elle aussi, CTS. Elle est aussi adjointe au DTN sur des domaines relevant du périmètre DTN (développement et formation). Il explique ensuite la répartition des pôles rattachés à la DG et à la DTN.

Des questions sont ensuite posées par des élus :

- « Comment la FFTT compte-t-elle s'organiser si l'Etat, d'ici 2 ans, prend la décision de nous diminuer le nombre de CTS ? En effet, aujourd'hui les CTS sont plus nombreux que les salariés de droit privé et cette potentielle diminution pourrait avoir un impact sur notre organisation. »
Gilles Erb : Oui c'est exact, nous sommes aujourd'hui dans une trajectoire de baisse du nombre de CTS. 1600 il y a encore quelques années, maintenant 1442 et oui nous sommes en négociation avec l'Etat pour stabiliser le nombre de CTS.
Jean-Nicolas Barelier : Nous sommes sécurisés jusqu'au 31/12/2025. Les négociations vont être lancées au 1er trimestre 2025. Un rendez-vous sera prochainement programmé avec le Ministère.
- « A quel moment l'organigramme va être revu ou retouché et sera définitif afin que l'on sache avec qui nous serons amenés à travailler ? »
Jean-Nicolas Barelier : Vous pouvez donc travailler avec les personnes qui apparaissent sur l'organigramme actuel. Il ne bougera pas avant les championnats du monde seniors (mai, Doha).

Point 3 – Comitologie fédérale

Les nouveaux élus du Conseil fédéral se sont questionnés sur l'architecture de la FFTT pour le prochain mandat avec la volonté de la faire évoluer tout en stabilisant l'organisation qui avait été pilotée sur le mandat précédent. *L'objectif : valider les propositions qui ont émergées lors de la réunion d'équipe de vendredi dernier sur les compositions des pôles, commissions et des groupes de travail.*

Un appel à candidatures est prévu d'être diffusé prochainement sur le site internet de la FFTT. Le Conseil fédéral en recevra une proposition des membres des différentes commissions d'ici la réunion des 31 janvier et 1^{er} février 2025 prochains.

a) Pôles :

Chaque pôle est piloté par un binôme composé d'un élu et d'un directeur.

Sur le mandat 2024/2028, il y aura 9 pôles :

- *Institutionnel : Jean-Michel Poulat (élu) / Thomas Chevalier (Directeur) ;*
- *Financier : Adrien Dodu (élu) / Magali Andrier (DG) ;*
- *Haut-Niveau : Gilles Erb (élu) / Rozenn Jacquet-Yquel (Directrice) ;*
- *Compétitions : Fabrice Kosiak (élu) / Christophe Legout (Directeur) ;*
- *Développement des pratiques : Christophe Porte (élu) / Stéphane Lelong (Directeur) ;*
- *Accompagnement des clubs et des territoires : Cécile Léonard et Eric Hennemann (élus) / Malory LASNIER (Directrice) ;*
- *Marketing & communication : Emmanuel Marzin (élu) / Clément Chiron (Directeur) ;*
- *Emploi & formation : Isabelle Wegel (élue) / Frédéric Imbert (Directeur) ;*
- *Médical : Claire Delpouve (élue) – décision à prendre (pas de Directeur rattaché).*

La question de rattachement du médical à un pôle n'est pas encore acté. Claire Delpouve (médecin fédéral) s'entretiendra avec le Président cette semaine pour en définir les contours. Une décision devra être actée d'ici le prochain Conseil fédéral de fin janvier.

b) Commissions et groupes de travail :

Elles devront se réunir tous les 2, 3 mois. Elles sont les garantes de l'avancée des travaux et du suivi de la ligne politique du projet fédéral. Elles traiteront des sujets durables sur l'ensemble du mandat pendant que les groupes de travail aborderont des sujets plus techniques et opérationnels et qui appellent des compétences plus spécifiques.

Les commissions seront animées par un binôme Femme/Homme pour la co-présidence. Les missions de chaque commission et groupe seront fixées par les responsables des pôles. Le nombre de membres doit être restreint (6 personnes environ).

Composition des commissions (et groupes de travail) pour chacun des pôles :

- *Institutionnel : Jury d'appel, Instance Nationale de Discipline, Instance Supérieure de Discipline, Comité d'Ethique de Déontologie et de Lutte contre les Violences, Conseil de l'Ordre, Commission Electorale, Commission des Statuts et des Règlements, et avec la création d'un groupe de travail Relations Internationales et d'un sur les Travaux du siège ;*
- *Financier : d'Appel d'Offres, CAGID et Commission financière et avec la création d'un groupe de travail sur la CNAG ;*
- *Haut-Niveau : Des Sportifs de Haut-Niveau ;*

- *Compétitions : Fédérale d'Arbitrage, Sportive Fédérale, Sportive Pro et Organisation Nationales et Internationales et avec la création d'un groupe de travail sur les compétitions vétérans ;*
- *Développement des pratiques : Développement des pratiques, Ping Citoyen et avec la création de plusieurs groupes de travail : Ping éducatif, Ping santé, Insertion-Inclusion, Services aux Vétérans ;*
- *Accompagnement des clubs et des territoires : ANS/PSF, Outre-Mer, Equipment et avec la création d'un groupe de travail sur l'Offre de services aux clubs ;*
- *Marketing & communication : Organisation des évènements ;*
- *Emploi & formation : Emploi et Formation ;*
- *Médical : décision à prendre.*

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité un lancement d'un appel à candidatures cette semaine (diffusion entre le 8 et le 10 janvier 2025 sur le site internet) avec un délai fixé à 7 jours.

Ils valident également en séance le rattachement des commissions Organisation Nationales et Internationales du pôle marketing & communication à celui du pôle compétitions.

Les décisions concernant les questions médicales sont différées.

Point 4 – Choix du délégué Championnats de France des Régions

Jean-Michel Poulat annonce que deux candidats se sont positionnés : il s'agit de Corinne Come et Pascal Bertrand. Il les a invités à se mettre d'accord. Il a été décidé que Corinne Come soit nommée déléguée car Pascal Bertrand sera arbitre.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité le choix de Corinne Come comme déléguée aux Championnats de France des Régions. Cependant, elle devra se retirer en qualité d'arbitre.

Point 5 – Charte des engagements au Conseil fédéral

Jean-Michel Poulat présente la révision de la charte des engagements au Conseil fédéral. Celle-ci, faute de temps, n'a pu être envoyée aux membres en amont de la séance du bureau exécutif, il est demandé qu'elle soit envoyée par mail en reprenant le format complet.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité la décision de soumettre l'évolution de cette charte au comité éthique. Celle-ci sera ensuite soumise pour approbation et signature au Conseil fédéral du mois de mars.

Point 6 – Charte d'utilisation du système d'information

Jean-Michel Poulat présente la révision de la charte d'utilisation du système d'information. Celle-ci, faute de temps, n'a pu être envoyée aux membres en amont de la séance du bureau exécutif, il est demandé qu'elle soit envoyée par mail afin que chacun puisse s'exprimer et faire parvenir des observations.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité la décision de nommer Manon Corre, Chargée de mission juridique, référente RGPD en lieu et place de Michel Ronsin.

Point 7 – HATVP

Thomas Chevalier présente la note rédigée sur les conditions de déclaration de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP). Les élus concernés sont le Président, les Vice-Présidents, le Secrétaire général et le Trésorier général.

Caractère obligatoire en début de mandat sous peine de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende. Les deux récépissés de déclaration devront être retournés par les élus concernés à Manon Corre.

Thomas Chevalier et Manon Corre se tiennent à disposition des élus pour toute question.

Point 8 – Informations générales

- Adrien Dodu : Le nouveau responsable financier arrivera le 20 janvier 2025 ;
- Gilles Erb : Il s'excuse auprès des membres, au regard de l'urgence et de l'installation de ce bureau exécutif, que certains documents n'aient pas été envoyés en amont de la réunion. Il s'engage à ce que ce soit fait pour les prochaines réunions. Il demande à Thomas Chevalier si les boîtes mails (et délivrance des licences 365) vont être créées pour les élus ? *Thomas Chevalier mentionne au Président que d'ici mercredi tout devrait rentrer dans l'ordre.*

Fin du Bureau exécutif : 21h07.

Jean-Michel POULAT
Secrétaire général

Gilles ERB
Président